

## Plongée dans le secret de la préparation des investitures pour les législatives



Atlantico a notamment pu consulter la liste d'une partie des pré-investitures envisagée par l'équipe Macron et soigneusement tenue confidentielle.

Avec Anita  
Hausser

Alors que la fébrilité est à son comble en cette veille de premier tour de la présidentielle, à l'abri des caméras, une partie des équipes des candidats s'activent dans l'ombre avec non moins de zèle pour la préparation des législatives dont le résultat sera déterminant pour l'élu(e) du 7 mai prochain. Les grandes formations se disent prêtes, "à quelques exceptions près". Mais les choses ne sont pas si simples. Pour En Marche !, le parti d'Emmanuel Macron, les investitures sont plus difficiles à boucler, le candidat se réclamant de "ni droite ni gauche". Atlantico a eu connaissance d'un document portant sur les premières validations de candidatures En Marche !, portant sur une centaine de circonscriptions, document qui montre qu'en dépit des intentions affichées, la balance penche à gauche...

Fin mars, le FN annoncé que ses candidats avaient été investis dans 540 circonscriptions sur 577. Le reste, soit environ 40 circonscriptions (il y a 577 députés actuellement), "est réservé à d'éventuels ralliements, à des cas pas encore tranchés [ou à des ténors FN](#) qui se décideraient en fonction des résultats de la présidentielle", d'après le secrétaire général du Parti, Nicolas Bay ! Car tout est effectivement fonction de ce résultat. Et il va de soi qu'une victoire de Marine Le Pen à la présidentielle bouleverserait le paysage politique français !

Mais en cas d'élection de François Fillon, le visage de la droite républicaine connaîtrait également des modifications, même si le secrétaire général de LR, Bernard Accoyer a pu mettre en avant en mars dernier "seul François Fillon, qui a conclu un accord de gouvernement clair entre les Républicains et l'UDI, propose un projet puissant et cohérent aux Français". Le secrétaire général de LR a précisé que "473 investitures ont été nominativement attribuées et 25 circonscriptions ont été réservées à des candidats UDI sortants". Mais un certain nombre d'investitures ne sont pas gravées dans le marbre. Des députés sortants font durer le suspense jusqu'au dernier moment pour tenter de court-circuiter les instances du Parti et permettre à celui ou celle qu'ils ont choisi pour leur succéder, de briguer le siège qu'ils détenaient jusqu'à présent. Par ailleurs des circonscriptions seront probablement réservées à des personnalités de Sens Commun ou se réclamant de la Manif pour Tous, mouvement qui a été un allié précieux du candidat pendant la période tourmentée qu'il a traversée. A cet égard, il faut suivre le député maire de Neuilly (-soutien indéfectible de François Fillon), qui avait fondé le mouvement "577 pour la France", avec l'ambition de présenter des candidatures dans toutes les circonscriptions. Projet forcément revu à la baisse mais quelques personnalités émergent qui ont l'intention de piétiner les plate-bandes d'élus LR plus ou moins bien implantés... Or, **dans la perspective de les législatives** le mouvement vient de changer de dénomination et devient " **577-LES INDEPENDANTS de la droite et du centre, qui se veut un "collectif d'acteurs libres et indépendants, déterminés à s'engager en politique et à mobiliser leurs talents au service de la France**". Cette modification a surtout été effectuée pour marquer le

---

mouvement à droite, et éviter la tentation pour ceux qui l'auraient, de rejoindre Emmanuel Macron s'il était élu .

*Car c'est pour le candidat d'En Marche !*, dont le mouvement est en construction, que la tâche est la plus compliquée pour le moment. Emmanuel Macron qui se dit "ni de droite ni de gauche" avait lancé un appel à candidatures par internet. Il s'était, dans un premier temps, dit favorable à double appartenance avec un parti (notamment le PS), avant de se rétracter face à l'affluence de députés socialistes tentés de le rejoindre. Les Républicains n'avaient pas manqué de le dénoncer, l'accusant de souhaiter "ainsi cacher aux Français sa volonté d'investir une partie des députés socialistes sortants qui, hier encore, faisaient partie de la majorité de François Hollande". Depuis, la critique est montée d'un cran puisque François Fillon et ses amis surnomment le candidat d'En Marche ! "Emmanuel Hollande".

Le mouvement En Marche ! a suscité des milliers de vocations qui passent au filtre d'une commission d'investiture et d'un comité d'éthique, car le candidat à la présidentielle exige la parité hommes/femmes, exige que les candidats aient un casier judiciaire vierge et il veut également la parité politique/société civile ce qui complique la donne . Le comité d'investiture présidé par l'ancien ministre de Jacques Chirac Jean -Paul Delevoye, composé de personnalités qui ne sont pas candidates, se réunit pratiquement non stop ces derniers jours ; il a, pour l'heure sélectionné une centaine de candidatures ( dont nombre de parlementaires sortants PS et Radicaux de Gauche ayant parrainé la candidature d'Emmanuel Macron ), ainsi que des personnalités issues de la sphère centriste ,qui viennent s'ajouter aux 14 personnes issues de la société civile qu'Emmanuel Macron avait présentées à l'occasion de l'Emission Politique sur France 2. Selon les sources qui divergent, une deuxième vague de candidatures pourrait être publiée la semaine prochaine.

D'après le document, dont Atlantico a eu connaissance, environ 60% des personnalités déjà investies ou en voie de l'être, sont de gauche. Il s'agit notamment de députés sortant PS s'étant engagés très tôt pour l'ancien ministre de l'Economie. Certains ont d'ailleurs été exclus du PS ; d'autres, à l'instar de Christophe Castaner, l'ont quitté. Ces candidats se verront-ils opposés à des candidats socialistes pur jus les 11 et 18 juin ? Ce n'est pas exclu dans certaines circonscriptions, d'autant que le candidat d'En Marche ! ne veut pas d'accord d'appareil et rêve de voir le PS dans sa version actuelle, à terre .

Mais tout dépendra du résultat de la présidentielle. En clair, si Emmanuel Macron est au deuxième tour et si Benoit Hamon fait un très mauvais score , le PS ne sera pas en état d'affronter les candidats d'En Marche ! . Nombre d'élus ou candidats potentiels chercheront à se rallier .

A droite, si Emmanuel Macron est élu le 7 mai, on table cependant sur le sursaut de son électorat et sur le morcellement des candidatures à gauche pour réduire les chances d'élection des candidats d'En Marche !, à cause de la barre des 12.5% des inscrits à franchir pour être présent au deuxième tour. Et dans ce cas, nous affirme un expert, cela se solderait par quantité de duels LR/FN, ce qui se traduirait par l'élection des candidats LR, dans des circonscriptions de gauche . Une perspective que les responsables d'En Marche balayaient catégoriquement, convaincus qu'ils sont qu'en cas d'élection d'Emmanuel Macron, il y aurait non seulement une vague en leur faveur, mais une véritable recomposition du paysage politique deviendrait possible , avec des ralliements de personnalités de centre droit , venant notamment de l'UDI voire des Républicains modérés pour former une Majorité présidentielle. Ils citent aussi l'exemple de 1981, où, après l'élection de François Mitterrand, la droite avait cru pouvoir conserver la majorité à l'Assemblée Nationale .Il n'en avait évidemment rien été .Le PS avait obtenu une écrasante majorité, encore accrue par l'abstention des électeurs de droite au deuxième tour. Depuis ,le fait que les législatives suivent de près la présidentielle , a en quelque sorte pérennisé le mouvement .Depuis 2002, après l'inversion du calendrier qui a suivi l'adoption du quinquennat, les Présidents de la République ont tous obtenu des majorités à leur couleur. Si on imagine mal une assemblée à majorité FN en cas d'élection de Marine Le Pen, il est tout à fait concevable d'envisager une chambre "bleu horizon" si François Fillon accède à l'Elysée , car LR dispose déjà d'une base solide .Alors, si Emmanuel Macron remporte le scrutin, serait-il, grâce à la concomitance des scrutins, en mesure d'accomplir l'exploit qu'il ambitionne, avec la constitution d'une coalition gouvernementale ou se trouverait il face à une assemblée ingouvernable ? La réponse est dans les urnes ..